Accusé de réception en préfecture
050-200063261-20261013-202610079-DE
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

COMMUNE DE JUVIGNY LES VALLÉES

Séance du 06 octobre 2026 à 20 H 30

L'an deux mille vingt-six le six octobre à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en salle des fêtes de Juvigny le Tertre à Juvigny-les-Vallées, sous la présidence de ROCHEFORT Nathalie, Maire de Juvigny-les-Vallées.

Etaient présents :
Nathalie ROCHEFORT, Alain ROUSSEL, Monique SOUL, Jean-Yves HAMEL, Francis VERON, Alain LEVALLOIS, Céline GANNE, Ghino MARIE, Éric LAIR, Auguste LEFRAS, Mathilde AUBERT, Sandra FORTIN, Guillaume LELIEVRE, Edith LE BRUN, Guy LANGEVIN, Isabelle MARTIN, Dominique RECHAUX, Nicolas BURNOUF, Barbara MARTIN, Justin LEGEARD, Barbara MARTIN, Denis POUPION, Aurélie GANNE

Conseillers Municipaux formant la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice.

Excusée :, Pascal BERRIER, Anaïs RINFERT; Marina GAUCHET DESSEROIR
Absent : Fabienne BLIN,

Procuration :, Pascale BERRIER a donné pouvoir à Ghino MARIE, Anaïs RINFERT a donné pouvoir à Eric LAIR, Marina GAUCHET DESSEROIR a donné pouvoir à Nathalie ROCHEFORT,

Secrétaire de séance : Céline GANNÉ

Nombre de Membres en exercice : **27**

Convocation adressée le 28/09/2026
et affichée le 29/09/2026

Présents : 23 Votants : **26**

2026 10 079 – CHOIX ENTREPRISE POUR TRAVAUX COUVERTURE LOCAL COMMERCIAL RUE EUGENE DOLE

Madame le Maire demande à Guillaume LELIEVRE de se retirer du débat et du vote de ce point en tant que dirigeant de l'entreprise LES TOITURES D'AUGUSTIN.

Elle expose qu'après certaines vérifications de certaines parties du local commercial situé rue Eugène Dolé, il a été constaté que des travaux de réfection de couverture sont nécessaires.

Deux offres ont été reçues :

- **LES TOITURES D'AUGUSTIN** : pour un montant de **11 758,52 € HT (14 110,22 € TTC)** ;
- **LEBOUCHER HABITAT** : pour un montant de **13 030,33 € HT (15 636,40 € TTC)**.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-22 et L. 2122-23 relatifs aux attributions du Conseil Municipal ;

VU le Code des marchés publics, applicable aux achats des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT que la réfection de la toiture d'une partie du local commercial rue Eugène Dolé est nécessaire pour en assurer la conformité et la fonctionnalité ;

Accusé de réception en préfecture
050-200063261-20261013-202610079-DE
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

CONSIDÉRANT que l'offre proposée par l'entreprise LES TOITURES D'AUGUSTIN est le moins disant.

Après avoir délibéré, les membres présents du Conseil municipal décident à la majorité : (contre : 0 – abstention : – pour : 25 – conseillers n'ayant pas pris part au vote : 1)

Article 1 : de choisir l'entreprise **LES TOITURES D'AUGUSTIN** pour la réalisation des travaux de réfection de la toiture du local commercial (bar) situé rue Eugène Dolé, pour un montant de **11 758,52 € HT (14 110,22 € TTC)**.

Article 2 : d'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à l'avancement et à la bonne exécution de cette opération, y compris les devis, bons de commande et conventions afférents.

Article 3 : d'inscrire cette opération au budget communal de l'exercice 2026 sous la ligne de la dépense adaptée.

Pour extrait conforme
Fait et délibéré à Juvigny les Vallées, le 06/10/2026

Le Maire,
Nathalie ROCHEFORT

Accusé de réception en préfecture
050-200063261-20261013-202610079-DE
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

Les Toitures d'Augustin
Lelièvre Gondal
COUVERTURE • ZINGUERIE
CHARPENTE • BARDAGE
lestoituresdaugustin@gmail.com
La Gare
SOURDEVAL (50)
06 45 60 03 26
Le Plat Bois
JUVIGNY LES VALLÉES (50)
02 33 59 22 34

Devis N° DE20260701

Date : 10/09/2026

Date de validité : 10/10/2026

Mairie de juvigny les valleés
41. rue de écoles
50520 JUVIGNY LE TERTRE

Description des travaux :

Objet: Travaux de couverture sur restaurant

Description	Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT	TVA
Démontage de la toiture existante a la charge du clients					
Fourniture et pose charpente bois non assemblé sapin traité comprenant: Arbalétrier 75x225 , panne 63x175 chevrons de rive et ossature du pignon 75x50 + faux solivage 32x175 avec linçoir et entretoise .	0,82	M3	1 950,00	1 599,00	20,00
Fourniture et pose gouttière zinc naturel de 25 1/2 ronde sur crochet bandeau fixer sur planche cache mousse habiller en zinc naturel .	8,20	ML	71,00	582,20	20,00
Fourniture et pose bac acier isoler mousse polyuréthane ep: 60mm R=2.70 m2K/W ral 7016 avec fixation par vissage	65,20	M2	89,00	5 802,80	20,00
Profilage et pose rive contre murs acier laqué ral 7016 fixer par vissage + bande trapco avec joint	15,95	ML	56,00	893,20	20,00
Fourniture et pose faîtage contre murs acier laque ral 7016 fixer par vissage + bande trapco avec joint .	8,20	ML	62,00	508,40	20,00
Façonnage et pose appuis de fenêtre pour fenêtre d'escalier en zinc naturel .	1,00	ENS	280,00	280,00	20,00
Façonnage et pose bavette en zinc naturel pour raccorder toiture de la boucherie et bardage pignon .	7,80	ML	45,00	351,00	20,00
Fourniture et pose bardage demi-pointe de pignon en ardoises fibro kergoat sur liteau 14x38 sapin traité avec crochet inox 18/10	4,68	M2	74,00	346,32	20,00
Taillage des périphérie en ardoises avec finitions	16,80	ML	32,00	537,60	20,00
Étanchéité sortie de hotte avec embase	1,00	ENS	858,00	858,00	20,00

Accusé de réception en préfecture
050-200063261-20261013-202610079-DE
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

Description	Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT	TVA

SARL LES TOITURES D'AUGUSTIN
COUVERTURE- ZINGUERIE
CHARPENTE- BARDAGE
Guillaume Lelièvre
Siège social "La Gare"- 50150 SOURDEVAL
3 Rue de la Coudrette 50520 JUVIGNY LES VALLEES
02 33 59 22 34- 06 45 60 03 26
981 313 109 00010 RCS Coutances- APE 4391B

9/10/2026

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.
Assurance décennale obligatoire souscrite auprès de la compagnie d'assurance AXA N° ORIAS 18003581,n° Décennal 0000020636484004, située 23 rue de la libération 50150 Sourdeval , valable en France métropolitaine. Conditions de règlement des travaux : **Acompte de 30% a régler à la signature du devis** une seconde partie à la livraison du matériel sur chantier (si nécessaire) le solde dans les 15 jours qui suivent la réception des travaux l'entreprise peut intervenir dans un rayon de 80km et dans un délai de 5 a 12 mois R.C.S Coutances 84017323

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	11 758,52	2 351,70

ENTREPRISE QUALIFIEE RGE QUALIBAT Votre label de fiabilité 2025

Total HT	11 758,52 €
Total TVA	2 351,70 €
Total TTC	**14 110,22 €**

Coordonnées bancaires société :
Banque : Crédit Mutuel
RIB : 15489047090005911720314
IBAN : FR7615489047090005911720314
BIC : CMCIFR2A

Pour le client (signature précédée de la mention :
Lu et approuvé, bon pour accord)
~~**Acompte à régler : 4 233,07 €**~~
A Juvigny les Vallées,
le 7/10/2026
lu et approuvé
Bon pour accord
le Maître
Nathalie ROCHEFORT

MAIRIE JUVIGNY-LES-VALLÉES (Manche)